JEAN DEMARET

AVOCAT A LA COUR D'APPEL

C.C.P. 722.25

TÉLÉPHONE 47.88.40

Consultations lundi, mercredi et vendredi
de 3 à 5 heures

Epoux José Ferrater contre Constant et Cie le Phenix

Monsieur le Professeur,

M.Fernando de Escoriaza, Ministre Conseiller de l'Ambassade d'Espagne m' a fait part de votre demande d'assumer la défense de vos intérets et de ceux de votre épouse à propos du tragique accident du 3I juillet qui a couté la vie aux malheureux époux Pradera.

Je vous remercie très sincèrement de la confiance que vous voulez bien me témoigner et je m'efforcerai de m'en montrer digne.

Comme je suis également chargé de la défense des intérets des enfants mineurs de feu les é oux Praders, je possède tous les éléments.

L'Ambascade d'Espagne m' annoncé l'encoi des factures de la clinique à Marche, le trasport en Ambulance à Zaventem et de l aéroport J.F. Kennedy à New-York.

Il serait utile que vous me fastiez parvenir tous autres documents relatifs aux frais relevants de l'accident et eventullement les notes d'honoraires.

Il faudrait aussi en vue de la constitution de partie civilé à l'audience que vous me donniez votre identité complète ainsi que celle de votre épouse.

Il serait aussi très tile que je sois mis en possession d'un certificat médical vous concernant indiquent si possible les périoles d'incapacité et le taux de celles-ci our vous et pour votre femme. Comme d'après mes informations votre époure ne serait pas encore rétablie, il serait utile que le certificat médical de votre épouse précise si elle gardera des séquelles de l'accident.

Entretamps j'adresse par plut recommanié les lettres de mise en demeure aux compagnies d'assurances.

En attendant le plaisir de vous lire, je vous prie d'agréer, Monsieur le Professeur, l'expression de mes sentiments dévoués.

26. 9.68

landemant